



Formation

Enfant en danger : mieux comprendre pour mieux agir

DATES : 24.01.24, 14.02.24, 29.03.24 et 16.05.24 de 9h à 12h30

LIEU : en visioconférence sur Zoom

FORMATEURS :

Jean Luc Viaux Docteur en psychologie, professeur des Universités, expert honoraire, enseignant en psychologie légal.

Xavier Bouchereau Éducateur spécialisé, puis cadre, il exerce depuis 20 ans en protection de l'enfance dans des services de milieu ouvert (AEMO, AED) et de prévention spécialisée. Il intervient également comme consultant indépendant auprès des institutions et de leurs équipes à l'occasion de journées thématiques ou dans l'accompagnement à la rénovation des projets institutionnels.

PUBLIC : Travailleurs sociaux, psychologues, cadre de la protection de l'enfance, professionnels de l'éducation nationale

DUREE : 14 heures

PRE-REQUIS :

- Pas de niveau de formation ou de diplôme requis
- Expériences personnelles et professionnelles valorisés

OBJECTIF PRINCIPAL : Appréhender au mieux les situations d'enfance en danger et savoir comment agir.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux d'une question complexe et évolutive.
- Identifier les éléments de danger, repérer la maltraitance.
- Evaluer de manière rigoureuse.
- Construire une proposition d'aide socio-éducative et thérapeutique.

Programme :

1^{ère} matinée : comprendre la maltraitance avec Jean-Luc Viaux

2^{ème} matinée : Identifier le danger avec Xavier Bouchereau

3^{ème} matinée : Développements cliniques avec Jean-Luc Viaux

4^{ème} matinée : l'accompagnement socio-éducatif avec Xavier Bouchereau

METHODES PEDAGOGIQUES : Exposé théorique, travail en petit groupe, études de situation, bibliographie, échanges et débats

EVALUATIONS :

Les stagiaires s'engagent à participer à tous les temps de formations et d'évaluation.

- En amont de la formation, **questionnaire avant formation.**
- à l'issue de formation **QCM évaluatif** venant valider les acquis de la formation et **questionnaire bilan de satisfaction de la formation,**
- Après la formation 90 jours après **questionnaires évaluations des apports de la formation** dans les pratiques professionnelles des stagiaires.

TARIFS :

Formation continue avec convention et facturation à service fait : 440 €

Formation individuelle payée par l'employeur : 300 €